

CASAL
SPORT



ÉQUIPEMENT SPORTIF
COLLECTIVITÉS, ENSEIGNEMENT ET CLUBS

2024

09 69 36 95 95

Appel remboursé

mail@casalsport.com

CASALSPORT.com

CONTRAT année
2024 / 2028

5057 / 5059



OFFRE COMMERCIALE

CASAL
SPORT

STIMULER LA PRATIQUE
DU SPORT ENSEMBLE

UNE MARQUE
DE LA FAMILLE



1. Présentation de CASAL SPORT

- ❑ Depuis plus de 40 ans , **CASAL SPORT** propose aux clubs, établissements scolaires, collectivités, écoles et structures de plein air, **la solution** qui permet de trouver rapidement et simplement, chez un seul fournisseur, **tous les équipements sportifs de qualité** dont ils ont besoin, à des prix attractifs et avec une relation personnalisée et de proximité

- ❑ **CASAL SPORT** s'appuie depuis **2012** sur son appartenance au groupe **MANUTAN** pour vous garantir une prestation durable et professionnelle

- ❑ **La solution d'un spécialiste :**
 - ✓ Des offres produits ciblées dédiées à votre structure et à votre activité.

- ❑ **La solution multi-gammes :**
 - ✓ 150 activités sportives
 - ✓ 50.000 références
 - ✓ Produits sur mesure
 - ✓ Gammes de l'initiation à la compétition

- ❑ **La solution qualité / sécurité:**
 - ✓ Tous nos produits sont conformes aux décrets, normes et réglementations en vigueur

- ❑ **La solution multi-contacts :**
 - ✓ Nos sites internet
 - ✓ Nos catalogues
 - ✓ Nos commerciaux
 - ✓ Notre service clients



La solution de service / livraison

- ✓ 30 000 produits en stock disponibles
- ✓ Expéditions sous 24h
- ✓ Ecoute, disponibilité et réactivité

La solution de la proximité

- ✓ 35 Conseillers Commerciaux
- ✓ 40 Assistantes Commerciales

3 canaux de distribution pour vous satisfaire :

- ✓ Le site web e-commerce, www.casalsport.com, permet de consulter, choisir, commander facilement tous vos produits .
- ✓ Les catalogues garantissent de trouver votre produit, adapté à vos besoins parmi 150 activités sportives et plus de 50.000 références.
- ✓ Les Conseillers commerciaux et leurs Assistantes : des contacts privilégiés et personnalisés.

1.2 Des services de Pros :

L'installation et le montage de vos équipements sportifs

- ✓ Des équipes de professionnels à votre disposition pour la pose de vos projets sportifs conformément aux normes et décrets en vigueur

Des produits personnalisés pour vos projets sur mesure

- ✓ Nous étudions et réalisons tous vos projets spéciaux pour équiper un stade, un plateau sportif, pour rénover un gymnase, ou encore aménager un espace extérieur, une cour d'école, etc...

Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans le choix des meilleurs équipements.

Un Service Après Vente efficace pour vos demandes

- ✓ **09 69 36 95 95 (Tapez 2)**
- ✓ Nous traitons vos demandes avec la plus grande attention et rapidement grâce à notre équipe dédiée qui gère ce type de dossiers.

Un atelier marquage intégré qui vous garantit :

- ✓ Un traitement rapide de vos BAT
- ✓ Une qualité de réalisation,
- ✓ Un très large choix de type de marquage (transpose, flocage, sérigraphie, broderie, sublimation).
- ✓ GES a toujours eu le souci de la recherche sur la technicité, la créativité, la solidité et la sécurité des équipements sportifs.

Un service export pour vos commandes d'Outre mer et de l'étranger

- ✓ +33 388 103 305

2. Moyens humains et matériels mis à votre disposition pour assurer la gestion de vos commandes

2.1 Une entreprise de 150 collaborateurs à votre service :

- Service Commercial (80 personnes),
- Service Appels d'Offres (3 personnes),
- Service Recherche et Développement (4 personnes)
- Service Achats, dédiée à la gestion des commandes de matériel (11 personnes)
- Service Logistique (33 personnes) :
 - Préparation informatisée et automatisée des commandes normales,
 - Préparation manuelle pour le matériel lourd (délai moyen de préparation des commandes sur les produits en stock : J+1),
 - Entrepôt de stockage sur 12.000 m²
- Service Marquage (7 personnes)
- Service SAV (4 personnes),
- Service Comptabilité (5 personnes).
- Un service Studio Graphique (2 personnes)

3 Vos Interlocuteurs privilégiés pour votre marché :

RESPONSABLE DES GRANDS
COMPTES CLIENTS

KAM CASAL

Arnaud Lechat

Tel : 06.85.48.21.84

Mail : arnaud.l@casalsport.com

Votre commercial BRETAGNE

Alexandre Bouchard

Conseiller Commercial



CASAL SPORT

Zone Activeum – 1, rue Blériot
67129 Molsheim Cedex – France

Mobile : 06 76 45 54 91

Service clients : +33 (0)9 69 36 95 95

I. www.casalsport.com

E. alexandre.bouchard@casalsport.com

UNE MARQUE DE LA FAMILLE



DÉCOUVREZ LE PLAN 5 000 ÉQUIPEMENTS - GÉNÉRATION 2024

*Un projet sportif subventionné à 80%,
ça vous tente ?* [Contactez-moi](#)





sera accompagné comme le montre l'organigramme (page précédente) par :

Service commercial clients

mail@casalsport.com

Service projets et travaux

pro@casalsport.com



**CASAL
SPORT**

STIMULER LA PRATIQUE
DU SPORT ENSEMBLE

UNE MARQUE
DE LA FAMILLE



4 Solution commande par E-procurement : Punch Out et All4You

. Deux solutions techniques possibles :

Solutions d'approvisionnement entièrement électroniques qui couvrent toute la chaîne de vos achats.
Deux solutions personnalisées intégrées directement dans votre système.

PUNCH OUT

Vous disposez d'un système d'E-procurement ?

CASAL SPORT peut connecter votre E-procurement à notre catalogue.
Ainsi,
vous accéderez directement à notre catalogue web depuis votre système informatique.

EFFICACITÉ

- Vous conservez les fonctionnalités de votre outil (processus d'approbation, reporting centralisé...)
- Créez votre panier d'achats et rapatriez dans votre système

INTÉGRATION DE LA TRANSACTION

- Commandes intégrées
- Factures électroniques
- Dématérialisation fiscale



ALL4YOU

SIMPLICITÉ

- Une connexion internet suffit
- Accès gratuit aux fonctionnalités d'un véritable outil E-procurement
- Attribution d'un budget aux utilisateurs
- Processus d'approbation interne
- Outils de reporting
- Accès sécurisé par login et mot de passe

INTÉGRATION DE LA TRANSACTION

- Commandes intégrées
- Factures électroniques
- Dématérialisation fiscale



. Une offre personnalisée

Optimiser les achats est un enjeu majeur pour toute entreprise. CASAL SPORT vous propose une solution personnalisée, que vous disposiez ou non d'un module E-procurement intégré à votre ERP, **nous apportons une solution appropriée pour optimiser vos achats.**

Que vous optiez pour le Punch Out ou All4You, vous bénéficierez d'une offre personnalisée avec par exemple :

- Accès restreint aux produits sélectionnés pour le marché uniquement
- Exclusions de produits et/ou catégories de produits
- Référencement à la demande
- Produits alternatifs ou spécifiques à votre marché
- Discount
- Classifications



5 Mise en place dans vos services

Informations et processus pour la mise en œuvre du projet :

- Entretien avec votre équipe et l'équipe CASAL SPORT pour valider la faisabilité du projet
- Récupération de vos bases de données (Contacts, adresses, services, Workflow de validation)
- Construction de la solution et mise à disposition des mots de passe, login...
- Tests fonctionnels avec l'administrateur de l'outil chez vous
- Préparation du déploiement et formation des utilisateurs par CASAL SPORT si besoin



6 Délais de livraison

À réception de commande (saisie le jour de sa réception)

Groupe 1 :

- ❖ 3 jours sur le matériel en stock
- ❖ 15 jours en cas de réapprovisionnement *

Groupe 2 et 3 :

- ❖ 5 jours sur le matériel en stock
- ❖ 25 jours en cas de réapprovisionnement ou de fabrication*

**Information de l'état du stock donnée au moment de la réception de la commande*

FRAIS DE PORT WEB CASAL



7 Détails de la durée et des modalités des garanties supérieures proposées pour certains matériels

CASAL SPORT offre une garantie contractuelle d'un an minimum sur tous ces produits, mais certains produits bénéficient d'une garantie contractuelle étendue à 2, 3, 4, 5 ou 10 ans.

- **2 ans** pour les produits sport de notre gamme (raquettes, natation, ballons, textile, cerceaux, jalons, élastiques fitness etc..),
- **2 ans** pour les produits considérés comme du jouet (jeux de raquettes, tricycle..),
- **2 ans** pour les produits en mousse,
- **2 ans** pour les filets de sports,
- **2 ans** sur l'électronique pour les machines de cardio-training **BH, KETTLER et CONCEPT 2,**
- **2 ans** sur les bancs de musculation **CASAL SPORT,**
- **3 ans** pour tous les buts ou poteaux en acier et en aluminium (buts de football, Hand Ball, Basket Ball, Volley Ball, pare-ballons)
- **5 ans** sur les châssis des bancs et machines de musculation et de cardio-training (**BH, KETTLER, DESIGN CORPOREL**)
- **5 ans** pour les housses de tapis, les housses de matelas et les housses de sautoirs (sauf la fermeture éclair)
- **5 ans** pour les cadres de vélos,
- **5 ans** pour les tatamis,
- **5 ans** pour les main courante,
- **10 ans** pour les filets pare ballons (uniquement les filets).



8 Le Service Après-Vente

Le Service Après-Vente au siège de CASAL SPORT

Au siège de la société

Adresse postale

CASAL SPORT VPC
Z.A. ACTIVEUM
1 Rue Blériot - Altorf
67129 MOLSHEIM CEDEX

Adresse retour de marchandise

CASAL SPORT VPC
Z.A. ACTIVEUM
1 Rue Blériot - Altorf
67129 MOLSHEIM CEDEX

Horaires d'ouverture du Service SAV : Du lundi au vendredi : 8h30 à 18h00

Nombre de personnes affectées au service SAV : 4 personnes

- ❖ 1 Responsable de service S.A.V
- ❖ 2 Assistants pour le traitement administratif des dossiers
- ❖ 1 personne à l'entrepôt pour l'organisation logistique des retours et des réexpéditions



9 Mises en œuvre du SAV

Pour le matériel du Groupe 1: Après validation du SAV par notre conseiller Commercial, **le produit est échangé sous 6 jours** (si produit en stock, sinon proposition d'un produit de substitution de gamme équivalente ou attente du nouveau produit sous 15 jours)

Le produit faisant l'objet du SAV sera mis à disposition de CASAL SPORT dans son emballage d'origine afin d'être repris, si besoin, par un transporteur missionné par CASAL SPORT.

Pour le matériel du groupe 2 et 3: Après validation du SAV par notre conseiller Commercial, **le produit est échangé sous 15 jours** (si produit en stock, sinon 28 jours ouvrés)

Le produit faisant l'objet du SAV sera mis à disposition de CASAL SPORT dans son emballage d'origine afin d'être repris, si besoin, par un transporteur missionné par CASAL SPORT.

En cas d'erreur de commande : le produit pourra être repris dans certaines conditions mais les frais de retour seront à votre charge (les frais de livraison restant à la charge de CASAL SPORT)

Attention tout produit fabriqué sur mesure ne pourra faire l'objet d'une reprise.



10. L'offre Commerciale :

- ❖ CASAL SPORT s'engage à répondre à l'ensemble de vos besoins sportifs .
- ❖ De plus dans le cadre de votre marché d'Acquisition de matériels, vous bénéficiez, sur les prix du catalogue CASAL SPORT collectivités :

-GROUPE 1 : Petit Matériel, consommable, matériel Pédagogique :

18 % de remise sur les quantités réellement commandées. Sur les prix dégressifs

AVEC UN CODE PROMO – INTERNET

CODE = **UGSEL2225**

- GROUPE 2 : Mobilier sportifs en acier, aluminium, mousse et bois, produits électroniques (détail ci-après) :

sur DEVIS avec votre commercial BRETAGNE

- GROUPE 3 :

Produits de marque : BONZINI, COMPLEX, CONCEPT 2, CORNILLEAU (tables de tennis de tables), DIMA SPORT, DONIC (tables de tennis de table), GYMNOVA, JOOLA (tables de tennis de tables et robots), MARTY SPORT, NOUANSPORT, PIXOFF, REEBOK, RENE PIERRE, RESITECH, SPORT COM (ring de boxe), SUPREME ainsi que les défibrillateurs, carabines laser (et leurs accessoires) et tatamis : **Prix catalogue**

sur DEVIS avec votre commercial BRETAGNE

- Pose – prix net
- Port web casal



10.1 Code PROMO

une statistique d de vente sera faite au trimestre pour connaître l'avancer du CA et analyser es achats .

10.2 RFA sur UGSEL 22

Une RFA de 15 % sur le CA annuel réalisé sera versée à UGSEL 22 sous forme de dotation. Celle-ci est obligatoirement en textile et petits matériels sur le prix brut unitaire TTC web

Celle-ce sera déclenchée sur le mois suivant de la fin du contrat (de l'année en cours) et résultat de l'année est à utiliser dans l'année suivante.

10.3 Dotation CASAL

Casal s'engage a offrir des bons d'achats à hauteur de 900 euros TTC
Qui seront répartis selon la demande de UGSEL 22



DETAILS MATERIEL GROUPE 2

- **Sports de raquettes : page 4 à 47**
 - Machine à corder,
 - Poteaux intermédiaires de badminton,
- **Sports collectifs : page 48 à 143**
 - Compresseurs,
 - Mini buts et tchoukballs,
 - Table de massage,
 - Chariots ballons, raquettes, matériel,
- **Sports classique : page 144 à 207 :**
 - Chronomètre imprimante pro,
 - Cardio fréquencemètre (montres et GPS)
 - GPS,
 - Chariot haies
 - Odomètre électronique,
 - Tapis (tous types),
 - Poteaux de saut en hauteur,
 - Sautoirs,
 - Espaliers*
 - Bancs suédois, pliométrie,
 - Consoles* et poteaux barre à danser
 - Modules gymnastiques
 - Chemin de Gymnastique,
 - Praticable,
 - Matelas,
 - Plinths, tremplins, trampoline ,
 - Mannequins piscine,
 - Chariots de transport,
 - Ligne d'eau

DETAILS MATERIEL GROUPE 2

- Sport de plein air et loisirs page 208 à 267
 - Tentes,
 - Volume bois pour parois,
 - Matelas réception SAE et pans,
 - Poteaux et ensemble de Beach VOLLEY
 - Vélos,
 - Râteliers à vélo,
 - Mini buts acier,
 - Kayaks,
 - Chevalet bois,
 - Fil d'Ariane,
- Sport de combat, musculation page 266 à 333
 - Sonos Barthe, BST et PHILLIPS
 - Support pour Kit Pow'Air,
 - Electro stimulateur COMPEX,
 - Rack XT suspension,
 - Station Cross Training,
 - Timer,
 - Rack pour KETTLEBELL
 - Rack pour Heavy Bag
 - Bancs de pliométrie,
 - Beeper,
 - Espaliers*
 - Bancs suédois,
 - Tapis de course,
 - Vélo droits,
 - Vélos de spinning,
 - Vélos elliptiques,
 - Rameurs,
 - Machines et bancs musculation Pro et Pro Compact CASAL, BH,
 - KETTLER, TUNTURI et MARCY,

DETAILS MATERIEL GROUPE 2

Sport de combat, musculation (suite)

Dalles Haltéro,

- Rangement des disques,
- Rangements des haltères
- Rangements des barres
- Sous tapis,
- Tapis de chute,
- Tapis de lutte,
- Protections murales,
- Matériel électronique de mesure,

• Equipements de salles et de terrains page 334 à 425

- Tableaux affichage sur pieds,
- Séparation de salles,
- Bancs,
- Table de marque,
- Cordes à grimper,
- Dalle de protection, caillebotis,
- Bancs vestiaires,
- Armoires vestiaires,
- Armoires rangement
- Traceuses,
- Poteaux de badminton,
- Poteaux de Volley Ball,
- Podium arbitres,
- Supports de rangement (verticaux et mobiles),
- Cercles de Basket Ball,
- Panneaux de Basket Ball,
- Protections de panneaux,
- Buts de Basket Ball (en charpente, rabattable, muraux, à sceller, sur platine, mobiles)
- Treuils (manuel et électrique),
- Protections de poteaux et de butts,

DETAILS MATERIEL GROUPE 2

Equipements de salles et de terrains (suite)

- Afficheurs de gymnase,
- Buts de hand Ball,
- Buts multisports,
- Poteaux multisports,
- Ancrages pour buts mobiles,
- Mats arrières buts de football,
- Caillebotis gratte chaussures,
- Buts de football (à sceller, rabattables, mobiles, transportables, à 8 ou à 11),
- Traceuses,
- Gratte chaussures,
- Plifix,
- Abris de touche
- Buts de rugby,
- Protections de poteaux de rugby,
- Boucliers de rugby,
- Pare ballons,
- Tunnel d'accès,
- Kit clôture,
- Bancs résine,
- Poteaux de tennis,
- Chaises arbitres,
- Fitness extérieur,
- Street Work Out,
- Parcours de santé,
- Dalles amortissantes,
- Jeux sur ressort,
- Jeux d'extérieur,
- Bancs* acier bois,
- Poubelles

DETAILS MATERIEL GROUPE 2

- Textile et sacs page 426 à 482
 - Aucun article concerné
- Sports pour les petits 483 à 562
 - Trottinettes, porteurs, tricycles, vélos, draisiennes, carrousel
 - Modules Gymnastique mousse,
 - Tapis,
 - Plinths
 - Agrès de gymnastique,
 - Bancs suédois,
 - Espaliers,
 - Modul'educ,
 - Matériel Educ'gym,
 - Parcours motricité Educ Wheels, train multicolore,
 - Cabanes plastique,
 - Toboggans
 - Armoires à pharmacie acier,
 - Sonos,
 - Fil Ariane,
 - Mobilier en mousse.

11. L'ENGAGEMENT ENTRE LES 2 PARTIES :

- ENTRE LES SOUSSIGNÉS ci-après dénommés « les parties »
- SPORTS ET LOISIRS ayant pour sigle CASAL SPORT, SAS au capital de 1 000 000 euros dont le siège est domicilié ZAC Activéum 1, rue Blériot à Altorf (67120) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saverne sous le N° 310 269 378.
- Représentée par M. Arnaud LECHAT agissant en sa qualité de responsable grands comptes dûment habilité aux fins des présentes.
- Ci-après dénommée « Casal Sport »
- D'une part
- Et
- **UGSEL COTES D'ARMOR 7 rue jules verne 22002 SAINT BRIEUC représenté par Madame la présidente**
- PRÉALABLEMENT, IL EST EXPOSÉ POUR :
- Casal Sport est spécialisée dans la distribution et l'installation d'équipements et de matériels sportifs à destination notamment des Collectivités, des Etablissements Scolaires et des Clubs Sportifs et la vente de services associés.
- Casal Sport est une filiale de la société Manutan International.
- ET
- **UGSEL COTES D'ARMOR 7 rue jules verne 22002 SAINT BRIEUC représenté par Madame la présidente**
- IL EST CONVENU CE QUI SUIT :





Article 1 - Périmètre

Le présent contrat s'applique aux équipements présentés sur le site internet : www.casalsport.com et sur le catalogue CASAL SPORT en vigueur. De plus, le contrat a pour objet de définir :

Les engagements respectifs des parties du présent partenariat.

Les conditions financières qui y sont attachées .

Les droits et obligations de chacune des parties en matière d'utilisation des droits de propriété intellectuelle.

Article 2 - Durée - Exclusivité – Confidentialité

2.1 Durée

Le présent accord est conclu pour 4 ans qui prendra effet à compter du **1 oct 2024**. Des bilans trimestriels seront réalisés pour suivre l'évolution du chiffre d'affaires. A l'issue du contrat, les deux parties se rapprocheront pour évoquer les modalités de la reconduction du partenariat.

2.2 Exclusivité

Pendant la durée ce contrat, Il n'y aura pas d'exclusivité mais **l'UGSEL** s'engage à demander et prévenir **CASALSPORT** sur la possibilité de contracter un nouveau fournisseur.

2.3 Confidentialité

Les parties et leurs collaborateurs s'engagent à observer toute réserve et confidentialité sur les dispositions du présent contrat, notamment sur les aspects financiers. Chaque partie qui, à l'occasion de la négociation ou de l'exécution du présent contrat, a reçu communication d'informations, documents ou objets quelconques, est tenue de maintenir secrète et confidentielle cette communication et son contenu. Elle s'engage, en conséquence, à ne pas les faire connaître à aucune tierce personne ni à les utiliser à d'autres fins que celles mentionnées à ce contrat sans avoir, au préalable, reçu l'autorisation écrite et explicite de l'autre partie.

Cet engagement court pendant toute la durée d'exécution du présent contrat et deux ans après son extinction, pour quelque cause que ce soit.

Seuls échappent à cette obligation de secret et de confidentialité les informations, documents ou objets tombés officiellement dans le domaine public, diffusés préalablement à cette communication ou signalés comme non confidentiels par la partie qui effectue la communication. De plus, aucune des parties n'est tenue à une quelconque obligation de confidentialité an cas d'obligation légale ou de décision de justice de fournir des informations confidentielles à une autorité publique ou à un tiers.

Les parties se portent fort du respect de ces obligations par leur personnel respectif.

Article 3 - Conditions commerciales

CASAL SPORT s'engage à proposer de façon permanente les remises ci-dessous (sur les prix de vente catalogue Casal Sport ou sur le site internet www.casalsport.com).

Article 4 - Modalités de passation des commandes

Pour pouvoir bénéficier des avantages consentis par le présent accord, L'UGSEL devra faire apparaître sur les bons de commandes concernés la mention suivante :

ACCORD COMMERCIAL

AVEC UN CODE PROMO – INTERNET CODE = **UGSEL2225**

OU Et les envoyer à : mail@casalsport.com ou alexandre.bouchard@casalsport.com

Une RFA de 15 % sur le CA annuel réalisé sera versée à UGSEL 22 sous forme de dotation. Celle-ci est obligatoirement en textile et petits matériels sur le prix brut unitaire TTC web. Celle-ci sera déclenchée sur le mois suivant de la fin du contrat et résultat de l'année.

Casal s'engage à offrir des bons d'achats à hauteur de 900 euros TTC. Qui seront répartis selon la demande de UGSEL 22.

Article 5 - Résiliation – Renonciation

5.1 Résiliation

Le Présent accord peut être résilié par chacune des Parties, sans indemnité, en cas de manquement grave par l'autre Partie, trente jours après qu'une mise en demeure demande à ladite Partie de mettre fin à la violation constatée, notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, soit restée sans effet.

L'exercice par l'une des Parties de son droit de résilier du Présent accord n'affectera en aucune manière son droit d'exiger le respect par l'autre Partie des obligations, causées antérieurement à sa prise d'effet, qui lui incombent conformément au Présent accord.

5.2 Renonciation

La renonciation par une partie à se prévaloir d'un manquement aux obligations du présent contrat par l'autre partie, ne vaudra pas renonciation à se prévaloir d'un manquement ultérieur de cette partie, qu'il soit identique ou différent.

Le fait par ailleurs qu'une ou l'autre des parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque du contrat, que ce soit permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause.

Une telle renonciation n'aura effet que si elle est exprimée par écrit et signée par la personne dûment habilitée à cet effet.

Article 6 - Intégralité de l'accord - Élection de domicile

Le présent contrat et son annexe constituent l'intégralité des conventions entre les 2 parties et ne pourra être modifié que par un avenant signé par toutes les parties présentes.

Le présent accord annule et remplace tous accords antérieurs verbaux ou écrits, exprès ou tacite, entre les parties.

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties contractantes élisent domicile en leur siège social et adresse sus-indiqué.

Tout changement de siège social ou d'adresse ne sera opposable à l'autre partie que quinze jours calendaires après réception de la notification de ce changement par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7- Loi applicable - Litiges

Le présent accord est soumis au droit français.

Les Parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les contestations relatives à la conclusion, l'interprétation, l'exécution, ou des suites du présent accord. En l'absence d'un règlement à l'amiable dans un délai de trois mois à compter de la notification écrite de la contestation par l'une des Parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, cette contestation sera soumise aux tribunaux compétents du ressort du siège social de Casal Sport.

Article 8 – Clauses générales

8.1 Responsabilité

Il est expressément entendu que le présent contrat n'institue aucun lien de subordination, ne confère aucun mandat et ne crée aucune société commune ou association en participation entre les parties.

Ainsi, la responsabilité de chacune des parties demeure limitée aux seuls engagements pris expressément dans ce contrat.

Le soutien de Casal Sport n'entraîne en aucun cas sa responsabilité dans le déroulement des manifestations ou événements que L'UGSEL est amenée à organiser.

8.2 Adaptation – Modification du contrat

Les parties conviennent et négocier de bonne foi à tout moment toute modification du contrat qui serait requise par l'une ou l'autre des parties à la suite d'un changement de circonstance ou d'un retour d'expérience.

Le présent contrat ne pourra être modifié que par un avenant écrit et signé par les signataires dûment habilités à agir.

8.3 Autonomie des dispositions contractuelles

Dans le cas où plusieurs des dispositions du contrat seraient devenues nulles, illégales ou inapplicables d'une manière quelconque, la validité, la légalité ou l'application des autres dispositions du contrat n'en seront aucunement affectées ou altérées, les parties s'engageant à substituer à la (les) disposition(s) devenue(s) nulle(s), illégale(s) ou inapplicable(s) une disposition d'effet équivalent permettant de maintenir l'équilibre économique des relations entre les parties tel que reflété par le présent contrat.

8.4 Force majeure

Aucune des parties ne pourra être responsable pour un manquement à l'une des obligations mises à sa charge par le contrat qui résulterait de la survenance d'un cas de force majeure, tels que ceux habituellement retenus par la jurisprudence française, sous réserve toutefois que la partie invoquant un tel cas notifie son existence à l'autre partie dès que possible et qu'elle fasse de son mieux pour en limiter les conséquences.

L'exécution des obligations de la partie empêchée est alors reportée d'une période au moins égale à celle de la durée de la suspension due à cette cause.

Toutefois, au-delà d'un délai de trente jours calendaires d'interruption pour cause de force majeure, chaque partie peut choisir de résilier de plein droit la présente convention par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à l'autre partie.

ARTICLE 9 - ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

L'UGSEL envisage de confier à **CASAL SPORT** une ou plusieurs sélections de ses fichiers.

Préalablement à l'utilisation des fichiers précités (y compris leur duplication avec d'autres fichiers tiers), **CASAL SPORT** s'engage à respecter le présent engagement de confidentialité, et notamment :

CASAL SPORT reconnaît que les fichiers confiés par **L'UGSEL** ne lui confèrent aucun droit de propriété, ni d'utilisation titre personnel ou par l'intermédiaire de tiers, sur toute ou parties des informations contenues dans lesdits fichiers.

CASAL SPORT reconnaît que la seule utilisation autorisée des fichiers est strictement limitée au cadre de l'autorisation écrite préalable, qui lui aura été donnée par la **L'UGSEL**, et pour les besoins de l'exécution des prestations qui lui ont été confiées à l'exclusion des adresses des prospects/clients qui ont fait un devis/une commande chez **CASAL SPORT** qui seront utilisables même après la fin du contrat.

CASAL SPORT s'interdit de reproduire, dupliquer à titre onéreux ou gratuit, divulguer auprès des tiers lesdits fichiers et les informations qu'ils contiennent.

CASAL SPORT maintiendra secrètes et confidentielles les informations contenues dans les fichiers confiés par **L'UGSEL**, en aucun cas lesdits fichiers ne peuvent être communiqués à un sous-traitant sans autorisation préalable de **L'UGSEL**.

Le présent engagement de confidentialité s'applique à compter de la date de signature des présentes et pendant toute la durée du contrat à toutes les opérations dans laquelle **L'UGSEL** serait amené à confier un ou plusieurs fichiers à la société **CASAL SPORT**.



Nous espérons répondre à toutes vos attentes, nous restons à votre disposition :

Pour CASAL
Arnaud LECHAT
Responsable GRANDS COMPTES
01 / 10 / 2024

Pour UGSEL 22
La Présidente

CASAL SPORT
Z.A. ACTIVEUM
RUE BLERJOT
67120 ALTORF
Poste : 67129 MOLSHEIM CEDEX
Tél : 03 88 10 32 32

CASAL SPORT

ÉQUIPEMENT SPORTIF
COLLECTIVITÉS, ENSEIGNEMENT ET CLUBS

2024

09 69 36 95 95
Appel WhatsApp

mail@casalsport.com

CASALSPORT.com

**CASAL
SPORT**

STIMULER LA PRATIQUE
DU SPORT ENSEMBLE

UNE MARQUE
DE LA FAMILLE

